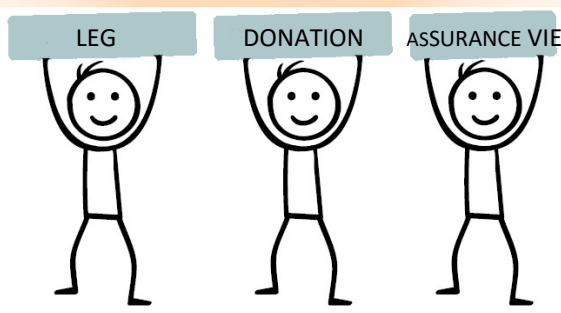


A quoi sert votre argent ?



Toute action réalisée avec l'argent de donateurs est dédiée au bien être des enfants et adultes que nous accompagnons au sein de nos établissements et notamment :

- ⇒ Mise en oeuvre de nouveaux projets
- ⇒ Acquisition de matériel des bien être, bien vivre, de soin
- ⇒ Financer des actions de Bien-être , des séjours, des sorties



APEI DE LA REGION DIEPPOISE

Une Association parentale

1 Grande rue des Salines
Etran
76370 Martin Eglise
Téléphone 02.32.90.55.12
Mail : association@apeidieppe.fr

www.apeidieppe.fr

Legs-Donation Assurance Vie

Legs-donation Assurance Vie au profit de l'APEI

L'Association APEI : As sociation de Parents, de Personnes en situation de Handicap Mental, et de leurs Amis de la Région Dieppoise est une association à but non lucratif, fondée conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, le 22 juin 1966,

Les buts de l'Association, en liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales, et de leurs Amis – (Unapei) à laquelle elle adhère et l'Unapei Normandie dont elle est membre, sont :

- ◆ apporter aux personnes en situation de handicap mental et aux familles ayant un enfant, adolescent ou adulte en situation de handicap mental, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité, et les amener à participer activement à la vie associative,
- ◆ favoriser l'accueil et l'écoute des nouveaux parents, assurer la pleine participation des familles et des personnes en situation de handicap mental,
- ◆ mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel des personnes en situation de handicap mental,
- ◆ promouvoir, gérer, si nécessaire, tous établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement, par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle pouvant générer une activité commerciale, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle, l'organisation de leurs loisirs,
- ◆ défendre les intérêts moraux, matériels et financiers de ces personnes en situation de handicap mental auprès des élus, des pouvoirs publics, des commissions, des autorités de tutelle, etc.,



